



Ville d'Esch-sur-Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 22 avril 2016 - Transactions immobilières

Par la présente je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Acte de cession administratif entre la Ville et les consorts MEYER-DEL PIERO**

Acte de cession administratif par lequel la Ville cède à Monsieur Jacques MEYER et Madame Esterina Rosa DEL PIERO une parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section C d'Esch/Sud, au lieu-dit « rue Renaudin », n° 621/5086, d'une contenance de 1 a 49 ca. Vu que la parcelle cédée a été utilisée comme jardin de la maison 2, rue Renaudin dont les consorts MEYER-DEL PIERO sont propriétaires depuis 1973 et habitants depuis 1964, et que ARBED Luxembourg S.A. a cédée cette parcelle à titre gratuit à la Ville le 24 juillet 1991, le présent acte de cession se fait pour 1 EUR symbolique.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Esch-sur-Alzette, le 11 avril 2016

Chef de Service des Biens Communaux  
Janine BILDORFF